

1. **ATTRIBUTION DES LOTS – MARCHÉ PUBLIC POUR TRAVAUX DE REAMENAGEMENT ET D'ACCESSIBILITE DE LA MAIRIE.**

Délibération reportée.

2. **RAPPORT CLECT (COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFERÉES).**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le rapport de la Commission locale d'évaluation des transferts de charges avec un montant de 671 691,29 € comme montant de compétences et approuve le financement du service commun d'instruction du droit des sols pour un montant de 98 531,80 €.

3. **MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AUNIS SUD.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve les modifications des statuts de la Communauté de Communes Aunis Sud portant sur l'autorisation donnée à la Communauté de Communes Aunis Sud pour adhérer à des syndicats mixtes et sur les transferts de la compétence PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).

Affiché le 10 septembre 2015

Le Maire,
Jean GORIOUX

